



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 05 SEPTEMBRE 2015

Nuages noirs sur le basket

COGNAC Les dirigeants du CCBB se démènent pour sauver le club, confronté à une dette qui flirterait avec 380 000 euros

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

L'horizon ne s'éclaircit guère pour le Cognac Charente Basket-Ball. Le club phare du département, qui vient de redescendre en Nationale 2 après deux saisons catastrophiques, serait confronté à un déficit qui se situerait autour de 380 000 euros (1).

Hubert Eito, qui a pris en juillet 2014 la présidence de la Société par actions simplifiée qui gère la partie professionnelle du club, ne souhaite pas s'exprimer pour le moment. Mais il tique sur les chiffres qui commencent à circuler. « Cela met encore plus les structures dans l'embarras. On nous met des bâtons dans les roues, alors que l'on travaille jour et nuit pour que des solutions apparaissent. On parle beaucoup avant que les choses ne soient établies », soupire-t-il.

« Problème de fond »

Le président de la SAS, lancée alors que le club espérait encore se projeter à l'étage supérieur, se montre combatif. Didier Gois, le président de l'association qui chapeaute le

club, garde pour sa part le silence. Les discussions se poursuivent en coulisses. Grand-Cognac a passé commande d'un audit couvrant les trois derniers exercices, afin d'y voir plus clair (notre édition du 29 août). Les premiers résultats sont attendus pour le 17 septembre.

Le président Michel Gourinchas, attendant de connaître la position de François Bonneau, le patron du Conseil départemental, peut se prononcer. Pour François Bonneau, il n'est pas question de revenir sur le montant de la subvention, passée de 48 000 à 38 000 euros en raison de la descente. Le Département envisage seulement une avance sur le versement.

Grand-Cognac serait prêt à en faire autant, mais pas plus. « Dans le passé, l'UAC (le Ball) a eu un déficit, il s'en est remis. L'ASC rugby également. Mais on n'était pas sur des sommes d'une telle ampleur. Quand on est à ce stade de déficit, on se dit qu'il y a quand même un problème de fond », pointe Michel Gourinchas.

Le président de Grand-Cognac se montre critique sur la « satellisa-



Le CCBB n'est pas assuré de repartir en Nationale 2. ANNE LACAUD

tion» de l'organisation, trop complexe selon lui. Outre l'association et la SAS, le CCBB a créé trois structures, Sportissime pour les partenariats avec les entreprises, l'UACBB, une union avec un club d'Angoulême, et une cinquième par laquelle passent les aides du syndicat de pays.

L'ombre de la relégation

« Le fait qu'il y ait une banque qui ne suive plus et un passif cumulé met le club dans une situation compliquée. Je leur souhaite sincèrement de s'en sortir. M. Eito hérite d'une situation difficile, il fait de son mieux. Il faut l'encourager. Il mesure au-

jourd'hui le poids de la dette qu'il a sur le dos », commente pour sa part François Bonneau.

Michel Gourinchas évacue l'idée « d'accompagner » le déficit, comme l'a fait Angoulême avec son club de foot. « La ville avait été condamnée », rappelle-t-il. Selon lui, « on a besoin de basket dans la salle des Vauzelles », mais il n'évacue pas l'idée de repartir à zéro, sur de nouvelles bases. Ce qui signifierait que Cognac devrait redémarrer en Régionale masculine 1, soit la sixième division nationale, en-dessous la Nationale 3.

(1) Le budget avoisine 800 000 euros.

Cognac, Segonzac et Châteauneuf préparent leur union

INTERCOMMUNALITÉ Michel Gourinchas, président du Grand-Cognac, Véronique Marendat, présidente de la Communauté de communes de Grande Champagne, et Jean-Paul Zucchi, président de la CdC du Pays de Châteauneuf, ont convié environ 600 élus des 44 villes et villages de leurs secteurs à une grande réunion d'information, le vendredi 11 septembre, à 18 heures, à la salle des Distilleries de Segonzac. À l'ordre du jour : les enjeux et les modalités du rapprochement des intercommunalités. Avec ou sans Jarnac...

Martell : les bouchons n'ont pas sauté...

Une heure et demie. C'est le malheureux record de temps dans les bouchons constaté jeudi soir avant la soirée du tricentenaire de Martell. Aux abords de la base aérienne 709 où se trouvaient les parkings, il fallait prendre son mal en patience. Il faut dire que 3 600 invités qui se dirigent à peu près à la même heure sur un seul et même site, forcément, ça coince. Certains ont fait demi-tour mais pas la peine d'espérer trouver un raccourci. Qu'on vienne de Cognac, de Châteaubernard ou de Segonzac, l'entrée de la base était saturée. Rappelons également que de multiples contrôles de sécurité, base militaire oblige, ont largement contribué à ralentir la cadence.

Ces bouchons ont un peu entaché le début de soirée de Martell. Le temps de passer les contrôles et de prendre une navette vers le château de Chanteloup, beaucoup d'invités ont raté le show aérien et l'arrivée des parachutistes. On pen-



Des kilomètres de bouchons aux abords de la base. PHOTO S. C.

sait que c'était fini, mais non. En reportant, des embouteillages de personnes cette fois ont été constatés au niveau des bus, après le très attendu alcootest. Finalement, le moyen le plus direct d'arriver à Chanteloup jeudi soir, c'était en parachute !

Une tâche dans le bilan

Au moment de faire le bilan de onze ans de mandat au Conseil régional, Michel Gourinchas retient ses missions successives, vers les territoires ruraux puis le tourisme, qui ont nourri sa connaissance du terrain et son carnet de contact. Le tout ponctué d'une note amère. « J'ai été président du comité régional du tourisme, avant que la présidente de Région de l'époque ait l'idée saugrenue de vouloir le supprimer, ce à quoi elle n'est pas arrivée d'ailleurs. Mais cela a quand même déstabilisé une action de confiance que nous menions depuis plusieurs années avec les quatre départements et les filières », tacle-t-il. Le maire de Cognac évoque bien entendu une certaine Ségolène Royal, avec laquelle il ne partira décidément pas en vacances.

CHÂTEAUBERNARD

Le nouveau souffle de la danse de couple



Les nouveaux professeurs de danse de salon, Quentin Delage et Carole Mordelles, entourés de membres de l'association Mille voltes. PHOTOS B.

Quentin Delage, 26 ans, et Carole Mordelles, 31 ans, vont apporter leur jeunesse et leur gaieté aux danseurs de l'association Mille voltes. Ils enseigneront la discipline en couple.

Tous deux ont été formés à l'école de danse Philippe Moreau et concourent dans une discipline importée des États-Unis, le weast coast swing que nos danseurs définissent en chœur, quelques pas de démonstration à l'appui. « C'est comme une danse d'échange, très basée sur la connexion, sans être collée. C'est très,

très amusant ». Le fil conducteur des futurs cours dispensés ? « La convivialité. On veut montrer que c'est agréable de danser à deux » ajoutent les deux boute-en-train. Attention les horaires changent cette année puisque les séances ouvertes aux débutants et confirmés, sont avancées au mardi soir, de 20 à 22 heures.

Sandra Balian

Renseignements complémentaires
au 05 45 32 36 55, 07 81 92 15 53,
06 11 89 30 95 et par mail à :
millevoltes@laposte.net.

Temps de travail: le projet mûrit dans l'opinion

Le rapport sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi à Manuel Valls. Selon un sondage pour Les Echos, les salariés du privé se disent prêts à revenir sur les 35 heures

Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combexelle sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi midi au Premier ministre Manuel Valls. Le Premier ministre l'a redit dimanche: il souhaite «*revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation*» en matière de droit du travail, en donnant la possibilité

aux employeurs et représentants des salariés de «*décider eux-mêmes*». Pour cela, Manuel Valls attendait les préconisations de la commission pilotée par l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combexelle. Selon Matignon, «*Jean-Denis Combexelle est en train de finaliser le rapport sur la place de l'accord collectif dans le droit du travail, en lien avec les*

membres de sa commission». Sans attendre, l'Institut Montaigne et Terra Nova ont apporté cette semaine leur pierre à l'édifice. Tous deux appellent à secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi. D'après un sondage CSA* réalisé pour Les Echos, Radio Classique et l'institut Montaigne, 71% des Français sont pour que les entre-

prises puissent «*fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés*».

C'est chez les principaux intéressés, les salariés du secteur privé, qu'on trouve la plus forte proportion de sondés (67%) favorable à cette idée. Et 61% des sympathisants de gauche interrogés sont prêts à laisser les entreprises fixer le temps de travail,

Baisses d'impôts: 7 millions de Français concernés

Sept millions de foyers fiscaux devraient être concernés par une baisse d'impôts sur le revenu en 2016, a affirmé hier soir France 2 alors que François Hollande doit évoquer ce sujet lundi lors de sa conférence de presse de rentrée.

La chaîne, qui ne cite pas ses sources, indique que «*selon ses informations*», «*sept millions de foyers en 2016*» seraient concernés par une baisse des impôts, et que cela représenterait «*un chèque moyen de 285 euros*». Bercy n'était pas immédiatement joignable pour

commenter l'information. Depuis plusieurs jours, la presse évoque une enveloppe de deux milliards d'euros qui seraient consacrés à cette baisse, un chiffre qui n'a pas été confirmé par le gouvernement. «*Le nombre de foyers imposés à l'impôt sur le revenu a considérablement augmenté entre 2010 et aujourd'hui. Il ne me paraît pas anormal de revenir à peu près au même niveau que 2010 (...), c'est-à-dire rendre aux Français les plus modestes une part des efforts qu'ils ont acceptés*», avait déclaré le 31 août le ministre des Finances Michel Sapin.



Photo archives AFP